

Conférence Libre du Jeune Barreau de Liège
Palais de Justice
Place Saint-Lambert, 16
B-4000 Liège (Belgique)

Renseignements pratiques

Date

Vendredi 29 avril 2016, de 13h30 à 18h00

Lieu

Salle Noppius
ULg, Galerie Opéra
Place de la République française
4000 Liège

Formation permanente

- Avocats.be: 4 points
- IFJ: demande en cours

L'Institut de formation judiciaire prend en charge les frais d'inscription des magistrats, stagiaires judiciaires et membres du personnel de l'ordre judiciaire pour la formation. Il ne prend pas en charge les frais éventuels des personnes qui s'inscrivent mais ne sont pas effectivement présentes. Il est toutefois permis de se faire remplacer par un collègue qui signe la liste de présence en mentionnant son nom et sa fonction à côté du nom du collègue remplacé.

Inscription

L'inscription a lieu au moyen du formulaire d'inscription, à renvoyer par courrier, par fax ou par e-mail, ou en ligne pour le 25 avril 2016 au plus tard.

Droit d'inscription:

- Non-membres CLJB (avec les actes): 135 €
- Membres CLJB (avec les actes): 100 €
- Avocats stagiaires (avec les actes): 80 €
- Participant sans ouvrage: 55 €

Les actes édités par Anthemis sont remis aux participants le jour du colloque.

Contact

Mme Lidwine Carpiaux
CLJB - Place Saint-Lambert, 16
4000 Liège
Tél.: 04/232.56.72 - Fax : 04/232.56.80
Courriel: cljb@barreudeliege.be



La Cour constitutionnelle

De l'art de modeler le Droit pour préserver l'Égalité

Le vendredi **29 avril 2016**
de 13h30 à 18h00

Sous la présidence de Monsieur **Jean Spreutels**,
président francophone de la Cour constitutionnelle



La Cour constitutionnelle

De l'art de modeler
le Droit pour préserver
l'Égalité

Le vendredi **29 avril 2016**
de 13h30 à 18h00

Sous la présidence de **Jean Spreutels**, président de la Cour constitutionnelle, professeur ordinaire honoraire de l'Université libre de Bruxelles

Le présent colloque, organisé par la Conférence Libre du Jeune Barreau de Liège, est consacré à la Cour constitutionnelle et présidé par Monsieur **Jean Spreutels**, président de cette juridiction suprême.

Après une évocation par Monsieur **Xavier Miny** du fonctionnement de la Cour, Madame **Géraldine Rosoux**, référendaire à la Cour constitutionnelle, exposera l'héritage du célèbre arrêt *Marckx* dans la jurisprudence constitutionnelle relative aux droits fondamentaux.

Les Professeurs **Fabienne Kéfer** et **Yves-Henri Leleu** traiteront ensuite, au travers du prisme constitutionnel, de leur domaine d'expertise respectif: le droit du travail pour la première et le droit des régimes matrimoniaux pour le second. Le droit fiscal, terrain fertile aux questionnements constitutionnels, sera quant à lui abordé par Maîtres **Thierry Litannie** et **Gabriel Riffart**. Enfin, Maître **Daisy Chichoyan** et Monsieur le conseiller **Olivier Michiels** clôtureront cette après-midi d'étude par un coup d'œil sur la procédure pénale à l'aune des exigences constitutionnelles.

Programme

- 13:30 Accueil des participants
- 14:00 **Mot d'accueil**
Sophie Boufflette, directrice des travaux scientifiques de la CLJB, avocat au barreau de Liège, maître de conférences à l'Université de Liège
- 14:05 **Propos introductifs**
Jean Spreutels, président de la Cour constitutionnelle, professeur ordinaire honoraire de l'Université libre de Bruxelles
- 14:15 **Les compétences et les modes de saisine de la Cour constitutionnelle : état des lieux au lendemain de la 6^e réforme de l'État**
Xavier Miny, maître de conférences et assistant à l'Université de Liège
- 14:45 **Les droits fondamentaux, dessinés par le juge constitutionnel belge - L'héritage de l'arrêt *Marckx* dans la jurisprudence constitutionnelle des droits fondamentaux**
Géraldine Rosoux, maître de conférences et assistante à l'Université de Liège, référendaire à la Cour constitutionnelle
- 15:15 **Le droit du travail (re)visité par la Cour constitutionnelle**
Fabienne Kéfer, professeur à l'Université de Liège
- 15:45 Pause-café
- 16:15 **La Cour constitutionnelle et le droit des régimes matrimoniaux**
Yves-Henri Leleu, professeur à l'Université de Liège et à l'Université libre de Bruxelles, avocat au barreau de Liège
- 16:45 **La Cour constitutionnelle et le droit fiscal**
Thierry Litannie, avocat aux barreaux de Bruxelles et du Brabant wallon, chargé de cours et co-directeur de la licence spéciale en planification patrimoniale à l'UCL-Mons (CeFIAD) et **Gabriel Riffart**, avocat au barreau de Bruxelles
- 17:15 **Coups d'œil constitutionnels sur la procédure pénale**
Daisy Chichoyan, avocat au barreau de Liège, assistante à l'Université de Liège et **Olivier Michiels**, conseiller à la Cour d'appel de Liège, chargé de cours à l'Université de Liège
- 17:45 **Conclusions**
- 18:00 **Fin des travaux**

Bulletin d'inscription

« **La Cour constitutionnelle - De l'art de modeler le Droit pour préserver l'égalité** » - Inscription préalable obligatoire pour le 25 avril 2016 au plus tard :

- soit en renvoyant le bulletin d'inscription par la poste ou par fax au 04 232 56 80
- soit par mail à cjib@barreaudeliège.be
- soit via le formulaire en ligne disponible via <https://lc.cx/4AHH>

À compléter en MAJUSCULES (un formulaire par personne)

Nom : Prénom :
Qualité/fonction : Avocat Avocat stagiaire Magistrat Autre
Adresse :
Localité : Code postal :
Tél. : Fax : E-mail :

- Verse la somme de 135,00 € (non-membre CLJB, avec les actes)
 - Verse la somme de 80,00 € (avocat stagiaire, avec les actes)
 - Verse la somme de 100,00 € (membre CLJB, avec les actes)
 - Verse la somme de 55,00 € (participant sans ouvrage)
- sur le compte de la CLJB : BE07 6300 7600 0266 avec la mention « Colloque du 29 avril 2016 + nom du participant »

Date : Signature :